

Centre Africain de recherche pour une pratique  
culturelle du Développement (CAD)

01 BP 3395 Bobo- Dioulasso 01 BURKINA FASO  
Cell. 76-60-58-61 [doti\\_brunos@hotmail.com](mailto:doti_brunos@hotmail.com)  
Tél. (00226) 20-96-53-68

### **Innovation, Environnement, Développement**

Atelier régional de partage des bonnes pratiques  
Saly Portudal (Sénégal) 1<sup>er</sup> -3 juin 2010-05-25

**Thème général :** Transparence et responsabilité sociale dans la gouvernance des ressources naturelles en Afrique francophone

**Titre de la communication :** *Aménagement des forêts de Dinderesso et du Kou et autoreprésentation des communautés villageoises riveraines. Proposition d'une méthode d'actualisation des coutumes pour une gestion durable des ressources naturelles*

Par

Doti Bruno Sanou,  
Historien chercheur, coordinateur du CAD

Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)

Juin 2010

### **Introduction**

Depuis la grande sécheresse des années 70, les gouvernements qui se sont succédés au Burkina Faso, à l'instar de ceux des autres pays sahéliens, ont pris

conscience de la nécessité d'accompagner les populations dans la gestion des ressources naturelles. Cette prise de conscience était d'autant nécessaire que l'économie du pays repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage ; En effet, le secteur primaire contribue à près de 30% en moyenne au PIB et procure de l'emploi et des revenus à environ 90% de la population.

Face à la dégradation continue de son écosystème, le Burkina Faso a entrepris plusieurs activités pour non seulement freiner la désertification (plantation d'arbres, lutte contre les feux de brousse et la divagation des animaux, sensibilisation des populations sur l'état de dégradation de l'environnement etc.) mais aussi pour récupérer les terre dégradées dans l'optique de restaurer l'équilibre écologique (intensification de l'agriculture, utilisation de la fumure organique, développement de nouvelles techniques agraires tirées des pratiques coutumières,etc.). Des actions vigoureuses furent spécialement entreprises pour sauvegarder les forêts classées et les forêts naturelles.

Dans ce dernier domaine, depuis les années 80, le Burkina Faso a pris des mesures courageuses en matière d'orientation stratégique en vue de rétablir les grands équilibres et d'engager le pays sur la voie d'un développement durable.

En 1981, le pays a élaboré une politique de mise en valeur des forêts classées, faisant ainsi de l'aménagement des forêts naturelles l'un des axes fondamentaux du développement forestier.

En 1983, il se dote d'une méthodologie d'évaluation des terres pour l'aménagement forestier et d'implantation sur le terrain de dispositifs expérimentaux de recherche appliquée sur les forêts naturelles.

En 1986, démarrait la gestion des forêts avec la participation des populations riveraines.

En mars 1996, le pays se dote d'un programme national d'aménagement des forêts qui ouvre une voie pour la réalisation du programme cadre de gestion des patrimoines nationaux du plan d'action national pour l'environnement.

Le 31 janvier 1997 est votée, par l'Assemblée nationale une loi portant code forestier au Burkina Faso. Cette loi fut promulguée par le décret du 17 mars 1997.

La mise en œuvre de textes d'orientations stratégiques, qui prennent aussi en compte les soucis de la communauté internationale en matière de gestion des ressources naturelles et de développement humain durable, interpelle les acteurs

sur leur disponibilité à associer les populations à l'aménagement des forêts. Du reste, le Programme d'aménagement des forêts de mars 1996, dans ces axes stratégiques insiste sur l'« Implication et la responsabilisation des populations à travers l'approche participative afin d'obtenir une participation effective de toutes les couches sociales, aussi bien au niveau communautaire, qu'au niveau collectif et individuel.

Impliquer et responsabiliser une communauté villageoise riveraine dans l'aménagement et la gestion d'une forêt nécessite que l'on s'inspire de sa tradition qui est un référentiel, un cadre de la pensée et de ses coutumes qui sont une mise en œuvre de la tradition, une capacité de traduire le rêve en réalité. Cette démarche est d'actualité dans un monde en quête de nouveaux repères et où chaque société tente de s'auto représenter dans un souci de donner le meilleur d'elle-même dans la construction d'un monde à visage plus humain et ayant le souci du quotidien des générations à venir.

La communication qui s'inspire de l'expérience du projet d'aménagement participatif des forêts classées de Dinderesso et du Kou dans la commune de Bobo-Dioulasso présente dans un premier temps le projet et ses objectifs.

Ensuite, dans un deuxième point, elle présente la démarche qui a permis de prendre en compte les coutumes dans l'aménagement des forêts classées de Dindéresso et du Kou.

Enfin, dans un troisième point, elle développe une méthode d'actualisation des coutumes des populations qui favorise une autoreprésentation que nous qualifions de positive. C'est de cette image que les communautés se donnent que prend racine leur pleine participation à l'aménagement desdites forêts, et ceci dans l'esprit du développement humain durable.

## **I. De la socio genèse du projet**

Le Projet d'aménagement participatif des forêts classées de Dindéresso et du Kou est installé dans la commune de Bobo-Dioulasso, siège du chef-lieu de la province du Houet et de la région des Hauts-Bassins.

L'état de dégradation des forêts de Dindéresso et du Kou, classées respectivement par les arrêtés du 27 février 1936 et du 13 janvier 1951 a exigé depuis les années 80 une réaction énergique des services forestiers et de l'Etat pour enrayer sinon endiguer la pression anthropique sur lesdites forêts. La forêt de Dindéresso qui couvre 8 500 ha et celle du Kou 115 ha sont les poumons de la ville de Bobo-Dioulasso. En outre, elles protègent et conservent les ressources naturelles et notamment les sources et l'importante nappe phréatique qui donne à la ville son caractère de château d'eau et qui permet l'écoulement permanent des cours d'eau. Plusieurs activités ont été entreprises pour la préservation de ces forêts allant de la plantation, en passant par l'ouverture de pare-feux, d'espace de protection, la sensibilisation et aussi la répression qui malheureusement fut souvent la méthode la plus utilisée.

L'objectif visé alors par l'autorité administrative était de limiter au strict minimum la pression anthropique et la présence humaine dans les forêts. Comme on pouvait s'y attendre, les résultats engrangés durant des décennies d'effort de protection des forêts classées de Dindéresso et du Kou sont en deçà des attentes. La méthode musclée a aussi ses limites.

Pour appuyer la direction régionale de l'environnement et du cadre de vie de Hauts-Bassins et ses services des Eaux et forêts dans la protection des forêts de Dindéresso et du Kou, l'Etat burkinabé et le Grand-duché de Luxembourg ont signé une convention de financement mettant en place le Projet d'aménagement participatif des forêts classées de Dindéresso et du Kou (BKF/007. PAFDK) qui a démarré ses activités en 2002.

Prenant en compte les résultats de la gestion antérieure, le projet BKF/007. PAFDK a reçu de ses concepteurs la mission d'apporter de façon spécifique à la direction régionale de l'environnement et du cadre de vie des Hauts-Bassins et à l'ensemble des acteurs concernés par la conservation et la valorisation des forêts classées des outils méthodologiques, matériels et financiers.

Aussi, le projet devait-il fonder ses activités sur la participation des différents acteurs et surtout sur les communautés villageoises riveraines en tant qu'héritières directes des terroirs occupés par les deux forêts.

Motiver des communautés villageoises pour qu'elles participent à l'aménagement d'une forêt (surtout après des années de conflits avec l'administration), c'est tout d'abord reconnaître l'existence de ces communautés en tant qu'entités vivantes, animées par une conscience historique individuelle et

collective et donc en quête permanente d'un mieux être. Il s'agit donc de leur redonner confiance et de leur faire confiance afin qu'elles contribuent de façon efficiente à l'aménagement de la forêt à partir d'un héritage. Il s'agit de puiser dans un déjà-là pour redonner vie à la forêt et recevoir en retour, en tant que communauté humaine vivante, un nouveau souffle de vie de ces forêts.

En optant pour cette aventure, le projet BKF/007.PAFDK défendait une vision novatrice qui:<sup>1</sup>

a) dans sa conception propose une approche culturelle favorable à l'initiative, à l'autogestion, à la responsabilité assumée et donc une culture promotrice des droits humains;

b) dans sa démarche adopte une approche holistique faisant appel à tout ce qui peut concourir à la mise en valeur des forêts;

c) dans sa mise en œuvre encourage une approche participative privilégiant la découverte, l'observation, l'écoute, l'analyse des données afin d'assurer un meilleur enracinement du projet dans son environnement socioculturel et contribuer ainsi au devenir humain des communautés villageoises environnantes et partant de toute la région.

Cette démarche novatrice trouve ses origines dans une série de concertations organisées bien avant l'installation du projet. En effet, le plan d'aménagement de la commune de Bobo-Dioulasso ainsi que l'installation de nombreux projets sur les terres des villages à l'Ouest de la commune ayant dépossédé plusieurs cultivateurs des villages riverains de la forêt de Dindéresso, la pression anthropique fut accrue sur cette forêt. Pour ces villages dont l'agriculture est l'unique source de revenus, la commune devait leur trouver de nouveaux champs ou leur permettre de s'installer dans la forêt. Certains notables en étaient arrivés à proposer le déclassement de ladite forêt pour leur permettre de survivre. Face à une telle tension qui pouvait à tout moment dégénérer, l'administration, les services techniques et des délégués des villages riverains ont engagé une réflexion sur la nécessaire sauvegarde des forêts classées et l'indispensables survie des populations riveraines. Il fallait donc «prendre en

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'une ouverture car ce n'était pas du tout donné. En effet, au sein de l'administration publique et notamment des cadres des Eaux et forêts nombreux sont ceux qui s'opposent à cette démarche nouvelle. Ainsi à la rencontre du 9 mars 2002 qui a regroupé les plus hautes autorités de la province du Houet, la direction générale de l'environnement et du cadre de vie et les délégués des populations riveraines des forêts classées de Dindéresso et du Kou, les débats ont été houleux entre les partisans de l'expulsion de la forêt de tout exploitant et ceux qui souhaitaient voir se développer l'agroforesterie pour permettre à ceux dont on a retiré les champs de pouvoir trouver leur pitance quotidienne tout en surveillant la forêt. N'eut été la dextérité du haut-commissaire de l'époque le projet BKF/007.PADK aurait été lancé dans une tension qui aurait compromis dangereusement son avenir.

compte les préoccupations des populations tout en respectant les exigences de la loi, notamment le Code forestier, le Code de l'environnement, la Réforme agraire et foncière et les autres textes législatifs concourant à la gestion des ressources naturelles au Burkina Faso.»<sup>2</sup>

Les différentes concertations ont démontré que seul le dialogue, l'éclairage et la confiance mutuelle peuvent amener les populations à contribuer de façon efficiente à tout projet. Un cadre de concertation fut officiellement mis en place le 27 juillet 2001 par le Haut-Commissaire de la province et chargé d'accompagner le projet BKF/007. PAFDK dans la mise en œuvre de son programme d'activités.<sup>3</sup> Le 17 avril 2003 la même autorité mettait en place un comité de recensement des exploitants de la forêt classée de Dindéresso suite aux recommandations du cadre de concertation qui encourageait du même coup la promotion de l'agroforesterie.<sup>4</sup>

Au mois d'août et de septembre 2002 une tournée d'information et de sensibilisation fut entreprise par les délégués des villages riverains. Au terme de ces tournées, le sentiment général qui se dégagait était que les populations sont d'accord pour contribuer à l'aménagement des forêts pourvu que le projet qui va s'installer permette et accompagne l'agroforesterie, respecte leurs coutumes en matière de gestion de l'environnement, autorise les rites et les différents cultes sur les autels situés dans les deux forêts et que l'administration revoit ses méthodes répressives afin la forêt contribue à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Ce travail en amont de l'installation du projet a permis d'une part aux autorités de s'investir dans la préparation du terrain à travers l'initiative du dialogue franc sur les difficultés qui secouaient la commune depuis les années 2000 et qui trouvaient ses origines, en grande partie, dans le problème foncier et d'autre part de responsabiliser les autorités municipales sur une gestion plus rationalisée du patrimoine foncier communal. Les différentes concertations ont aussi contribué à rétablir une confiance en une administration perçue à bien des égards par les populations villageoises comme une administration de commandement et donc la réplique de l'administration coloniale fermée à tout dialogue. Cette confiance dans les relations administration et communautés

---

<sup>2</sup> SANOU, D. B., Coordination des villages riverains des forêts classées de Dindéresso et du Kou, Communautés villageoises de la Province du Houet et Projet BKF/007. PAFDK. Un exemple de partenariat pour l'aménagement des forêts classées de Dindéresso et du Kou, p.11, Bobo-Dioulasso, Edition du CAD, 2004.

<sup>3</sup> Idem, P. 99.

<sup>4</sup> Cf Arrêté n° 2003-0012/ MATD/ PHUE/ HUE/ HC/ SG du 17 avril 2003 portant création d'un comité de recensement des exploitants agricoles des forêts classées de Dindéresso et du Kou.

Il est important de relever que seule la forêt de Dindéresso est concernée par l'agroforesterie car celle du Kou est considérée dans la région comme une forêt sacrée et donc fermée naturellement à toute exploitation agricole par la coutume en matière de gestion de l'environnement.

villageoises sera par la suite une soupape de sécurité pour le projet BKF/007. PAFDK dans la mise en œuvre du programme de sa première phase. En effet, non seulement le projet a été bien accueilli à son arrivée à Bobo-Dioulasso mais il a reçu les bénédictions des notables des différents villages riverains, ce qui est chose rare.<sup>5</sup>L'engagement et la participation des populations à l'aménagement des forêts classées de Dindéresso et du Kou, héritages des villages riverains pouvaient donc être effectif.

## II. Innover par l'actualisation des coutumes et l'enracinement du projet

La prise en compte des savoirs locaux dans tout processus de développement est aujourd'hui un impératif dans toutes les sociétés. L'aménagement des forêts n'échappe pas à ce processus. Mais une chose est de reconnaître une démarche une autre est de l'appliquer. Au Burkina Faso, l'introduction des savoirs locaux dans le développement est depuis 2002 une volonté politique exprimée. Cette volonté politique s'est concrétisée par la création en 2002 d'un Centre d'analyse des politiques économiques et sociale (CAPES)<sup>6</sup> et en son sein un Réseau de gestion des connaissances au Burkina Faso (RGC-B).<sup>7</sup>L'innovation du Projet BKF/ 007. PAFDK trouvait donc un contexte favorable à sa mise en œuvre.

Les résultats des concertations engagées par l'administration avant l'installation du projet BKF/007.PAFDK ayant été bien appréciés par celui-ci, il les a poursuivis pour montrer sa détermination à associer les populations dans l'aménagement des forêts et cela dans le souci de faire d'eux les premiers bénéficiaires. Périodiquement direction du projet et notables villageois se concertaient autour des objectifs du projet, des résultats acquis à mi-parcours et les attentes pour les prochaines étapes.

<sup>5</sup> Cf, Discours de Sanon Sogosira, président de la coordination des notables des villages riverains des forêts classées de Dindéresso et du Kou, lors de la visite du directeur national de la coopération luxembourgeoise au développement, in archives de l'association Sogo.

<sup>6</sup> Suite à la réunion organisée par le ministère des arts et de la culture du 24 au 26 janvier 2002 sur la problématique d'intégration des savoirs locaux dans les programmes de développement, il fut formulé un plan d'action pour l'intégration des savoirs locaux dans le développement. Pour mettre en œuvre ce plan d'action, il fut créé le Centre d'analyse des politiques économiques et sociales (CAPES) en avril 2002. Les missions assignées au CAPES sont:

- aider à la conception et à l'analyse des grandes lignes de politique économique et sociale;
- organiser des formations en matière de gestion et d'analyse des politiques économiques en général et dans les domaines des études prospectives en particulier;
- améliorer la disponibilité et la qualité des informations par la consolidation d'une base de données;
- aider à la création d'un réseau d'experts en analyses prospectives.

<sup>7</sup> Le Réseau de gestion des connaissances au Burkina Faso (RGC-B) a pour mission d'établir une jonction entre les milieux universitaires et de la recherche, les acteurs de terrain et les décideurs pour une meilleure gestion des connaissances et des expériences dans l'optique du développement durable. Ce réseau a commandité une étude sur les savoirs locaux au Burkina Faso dont les résultats furent restitués les 22 et 23 décembre 2005. Ils seront par la suite publiés.

Les notables ont constamment rappelé leur adhésion au projet et la méthode qu'il souhaite voir promu afin qu'ils puissent se reconnaître comme communautés vivantes en quête d'amélioration de leur identité en partie grâce aux acquis des activités du projet.

C'est ainsi lors du lancement de la campagne de reboisement du projet en juillet 2003 ils ont affirmé que : « La gestion des deux forêts classées a une mémoire encore vivante, une histoire avec laquelle les différentes communautés riveraines renouent en permanence à travers ces liens spirituels, cultuels et culturels ou à travers ces traces douloureuses du classement durant la deuxième guerre mondiale pour des objectifs stratégiques, et de la gestions patrimoniale par l'Etat après les indépendances. »<sup>8</sup>

Les délégués ont rappelé aux responsables du projet que ce qui est entrepris ensemble doit être perçu comme « une œuvre d'humanisation et de transformation sociale positive. Il doit impliquer l'homme avec ses doutes ses attentes, ses défauts mais tout en croyant en ses qualités, ses possibilités et ses capacités d'agir positivement pour la postérité. »<sup>9</sup> Ils ont souhaité que le projet tienne compte de cette dimension humaine qui devrait contribuer à épanouir l'homme et les communautés villageoises riveraines ainsi que tous les citoyens de la commune de Bobo-Dioulasso.

Lors de la visite du Directeur national de la Coopération luxembourgeoise à Bobo-Dioulasso les notables des villages riverains ont exprimé, dans leur message, le même rêve, celui de voir les erreurs et fautes du passé pardonner pour une réussite du projet. Ils ont affirmé que: « Nous sommes appelés à panser les plaies de cette mémoire collective par une humanisation de nos actes d'aujourd'hui et avoir toujours à l'esprit que l'oubli n'est pas de ce monde dans ce cas de figure; mais la confession et le pardon, oui! Nous devons accepter que les populations ont tellement tiré leçon de l'histoire qu'aujourd'hui elles se méfient du présent et ne croient plus en l'avenir, et prendre cette méfiance comme source d'inspiration pour notre mission commune, celle d'aménager les deux forêts au profit de l'homme. »<sup>10</sup>

Concrètement sur le terrain, le projet et les délégués des villages riverains ont entrepris, en avril 2003, le recensement des exploitants agricoles des forêts classées. Le comité chargé de ce recensement a contribué à instauré un dialogue fructueux entre les populations et les acteurs institutionnels et aussi à la sensibilisation des exploitants sur le rôle qu'ils se doivent de jouer dans la mise en œuvre du projet. Lors de ce recensement, il s'est avéré que les plus gros arbres se trouvaient dans les champs des villageois.

Les délégués des villages riverains se sont constitués en coordination pour servir d'interface entre les notabilités coutumières et les responsables du projet. Cette coordination a initié plusieurs rencontres avec les notables pour recenser

---

<sup>8</sup> Discours de la Coordination des délégués des villages riverains des forêts classées de Dindéresso et du Kou lors du lancement de la campagne de reboisement du projet BKF/007. PAFDK, juillet 2003, in Sanou D.B, Coordination des villages, Op.cit, p. 118.

<sup>9</sup> Idem, p 119

<sup>10</sup> Idem, p. 127.

toutes leurs préoccupations afin d'en discuter avec la direction du projet et les monnayer en projets.

Le premier projet introduit auprès du projet pour réalisation fut une étude sur le coutumier bobo-madarè en matière de gestion de l'environnement. Cette étude réalisée en février 2006 fut d'un grand apport pour les activités du projet car non seulement elle présentait un tableau précis des règles de gestion du foncier et des ressources naturelles dans cette culture mais elle donnait dans ses suggestion la méthode pour mettre à profit cet héritage dans le projet d'aménagement des forêts.

Une seconde étude fut entreprise presque au même moment sur la mise en pratique des coutumes dans les deux forêts classées de Dindéresso et du Kou. Il s'agissait de répertorier toutes les coutumes que les communautés villageoises riveraines continuent de pratiquer dans lesdites forêts et qui un impact ou non sur leur sauvegarde. L'étude a fait ressortir que certains rites tels que l'initiation, la veille des non initiés, la procession de retour des reliques au village, les grandes funérailles qui contribuent fortement à l'identité villageoise et qui draine du monde sont toujours pratiqués et ont un impact certain sur les forêts.

Suite à ces deux études, une troisième proposée cette fois-ci par le projet a permis de repérer et de placer sur un plan à partir des techniques modernes (notamment avec le GPS) tous les autels et autres lieux de cultes dans les deux forêts. Les notables ont accepté conduire l'équipe de recherche sur le terrain.<sup>11</sup> Non seulement tous les sites ont été repérés et placé sur un plan avec précision, mais l'équipe a pu faire l'état de la biodiversité sur les sites, noté les interdits et les comportements à observer sur chaque site et prendre les propositions d'aménagement des différents responsables.

Les différentes études ont été restituées au projet et aux notables qui les ont amendées. Cette démarche a facilité la mise en œuvre des recommandations de chaque étude. Ainsi, la coordination des villages riverains a pu se doter d'une pépinière pour la production des essences locales devant servir à renforcer la végétation des sites cultuels et culturels. A chaque saison hivernale, différents villages commandent des plants pour le reboisement. De plus en plus des villages autres que ceux qui sont riverains des deux forêts classées de Dindéresso et du Kou se ravitaillent à la pépinière de la coordination pour leur séance de reboisement.

---

<sup>11</sup> Certains notables qui ont accompagné l'équipe avaient plus de 75 ans et au-delà de l'indication des sites, ils ont fourni des renseignements importants tant sur les cultes que sur la biodiversité qui se trouvait sur les sites. L'étude a duré plus d'un moi et l'équipe a parcouru des dizaines de kilomètres, gravi plusieurs collines.

Les villages riverains se sont engagés désormais dans la surveillance de leurs sites culturels afin de faire respecter les interdits et notamment l'interdiction de couper quelques plants que ce soit et de protéger tout animal qui s'y trouve. En outre, les différents villages ont repris les rites qui se déroulaient sur les différents autels. Pour les autres rites telles l'initiation, les funérailles, la veille des non initiés ou la fête de retour des reliques au village qui nécessitent l'exploitation de certaines ressources, une demande d'autorisation est adressée au projet qui l'examine et donne suite.

Entreprendre un projet d'aménagement participatif nécessite une démarche qui interpelle en permanence les mémoires collectives. C'est en ce sens que la coordination des villages riverains, les notabilités coutumières et la direction du projet BKF/007.PAFDK se sont engagées dans une recherche action afin de retrouver les ressorts culturels indispensables à une réelle participation des communautés villageoises. Il s'agit d'une démarche sociogénétique qui permet aux communautés villageoise de mieux maîtriser leur évolution sur une longue durée et de mieux se connaître afin de se constituer en communautés authentiques. En permettant aux populations de donner des renseignements sur l'important héritage dont elles disposent pour gérer les ressources naturelles de leur environnement, c'est leur permettre de contribuer à l'actualisation d'une méthode et de contribuer aux efforts de l'universel en matière de recherche de gestion rationnelle et durable des ressources naturelles qui du reste ne sont pas inépuisables. Une telle démarche les outils nécessairement dans leurs efforts d'autoreprésentation et donc dans leur quête d'identité.

### **III. De l'actualisation des coutumes comme fondement de l'autoreprésentation**

La démarche observée jusqu'à présent dans l'aménagement des forêts classées de Dindéresso et du Kou n'aurait aucun sens si en définitive elle ne visait pas l'amélioration de l'image que les communautés villageoises riveraines ont d'elles-mêmes.

#### **1) L'autoreprésentation: un concept**

De tout temps, les peuples se sont efforcés de rendre présent l'absent, l'invisible dans leur quotidienneté. Ils ont ainsi mis en place et fait fonctionner des mécanismes pour rendre sensible à l'esprit au moyen d'un objet, d'une image, d'un nom ou d'un texte ce qui ne leur était pas visible mais qui était important pour leur vie. Par exemple dans les familles, un autel est dressé aux

Ancêtres pour rappeler à chaque moment important de la vie de la famille la présence vivante de ces Ancêtres. Il convient donc de dire que pour se situer dans l'univers, les hommes ont besoin d'un passé, d'une histoire, d'avoir des repères que sont notamment les Ancêtres. La représentation prend ainsi le caractère de signe par rapport à une virtualité qui est l'œuvre. Aussi est-elle le fait d'un groupe qui veut garder en mémoire, créer un lien, donner un sens. Les autels dans les forêts classées de Dindéresso et du Kou remplissent cette mission.

L'autoreprésentation que peut se faire un peuple de lui-même, les capacités que possèdent une communauté humaine de donner de soi-même une image vivante, un signe de ce que l'on est sans s'épuiser et donc la possibilité de donner une image virtuel de soi est une condition première pour la réussite de tout projet. C'est en réalité elle qui engage individuellement et collectivement dans le processus de transformation sociale de qualité.

L'autoreprésentation est d'abord une question de mémoire, c'est-à-dire qu'elle se fonde sur ce qui dans le passé a marqué durablement les esprits au point d'en faire un évènement qui unis les membres de la communauté et donne sens à leur vie.

Ensuite elle repose sur la volonté de ramasser dans les éléments éparses de la mémoire ce qui est nécessaire à la construction du présent. Il ne s'agit pas de répéter ce que les générations passées ont créé en leur temps mais de construire à partir de la tradition et des coutumes ce qui est conforme à l'époque actuelle. C'est cela la conscience historique qui fonde la culture.

Enfin l'autoreprésentation est fonction du rêve qu'une communauté se fait du futur ou encore du souci qu'elle se fait de la quotidienneté des générations à venir. L'autoreprésentation engage les communautés conscientes de leur mission du devenir commun dans l'initiative et la prospective.

L'image que se font les populations d'elles-mêmes est le moteur de l'identité qui comme le dit le professeur Joseph Ki-Zerbo apparaît comme « Ce qui nous distingue par-delà nos constantes d'homo sapiens...L'identité c'est la différence. Cette différence qui, bien entendu, n'est pas essentielle au statut humain, sinon il faudrait parler de racisme, mais constitue pourtant l'essentiel de l'identité. »<sup>12</sup> L'identité est une des valeurs souveraine pour lesquelles les hommes sont prêts à mourir. L'identité tout comme l'autoreprésentation n'est pas une image figée. Elle est dynamique en fonction de la relation à l'antériorité,

---

<sup>12</sup> KI-ZERBO, J., Repères pour l'Afrique, p 63, Dakar, édition Panafrika, 2007.

du contexte du moment, du regard des autres et de la projection sur le futur. Une sagesse bamanan l'atteste en ces termes:

« I bi yèrè filè mi yé, i tè o yé. Tow bi filè mi yé i yé o de ye. »

«Ce que l'on croit être, on ne l'est pas. Mais l'on est ce que les autres  
Voient en nous. »

Autrement dit, le regard d'autrui permet de corriger l'image que l'on se donne de soi. L'autoreprésentation est donc une œuvre permanente soutenu par une persévérance dans la lecture du passé, de l'environnement présent et dans la conception de l'avenir.

## 2. L'autoreprésentation une exigence pour le projet

Les communautés villageoises riveraines des forêts classées de Dindéresso et du Kou ont accordé et continuent d'accorder une place importante à l'histoire. Elles su développer un sentiment de continuité avec leur passé et donc une identité. Durant des siècles elles ont eu pour souci majeur de se donner une image visible et crédible à côté de celles des autres peuples de la région.

Leur démarche s'est fondée en premier sur une connaissance profonde de la tradition qui va au-delà d'une simple transmission des savoirs d'une génération à une autre. La tradition ici est un processus par lequel le passé, avec tout ce qu'il contient, continue à se rendre présent et agissant. La tradition n'est donc pas un passéisme, elle plutôt de l'ordre de la matrice, un cadre de la pensée, un référentiel marquée par l'invariabilité, en un mot une idéologie culturelle. C'est la pensée des pères fondateurs du village ou de l'ethnie qui se déploie à travers les âges et insuffle vie et dynamisme dans la société. C'est au nom de cette tradition que périodiquement les villages se rendent sur les autels communautaires dans les forêts pour solliciter aux esprits de la brousse et à ceux des ancêtres des bénédictions en début de saison de pluies ou à la fin des récoltes pour les remercier. C'est pour cela la citation dit:

« Dan kan tè sa, nan kan tè korobo; ni i gninèna i jujon ko, i laban bè dakabanan. »

« La parole qui donne vie à l'homme ne meurt jamais et la mission qu'elle prédestine à l'homme ne s'explique pas; celui qui oublie ses origines doit s'attendre à une fin terrible.»

La tradition confère ainsi à la communauté villageoise son identité et sa personnalité et lui donne la capacité de relever les grands défis qui se présente à chaque époque. La tradition en tant que cadre de réflexion est au départ de tout projet de société et engage donc l'individu et le groupe dans une action qui répond aux préoccupations du présent et aux besoins du futur à partir de

l'inspiration du passé. Elle constitue forcément un tremplin pour ces communautés villageoises riveraines des forêts qui ont le souci de se projeter dans l'avenir.

Le deuxième référent pour l'autoreprésentation des communautés villageoises est la coutume qui n'est qu'une modalité de mise en œuvre de la tradition. La coutume transforme pour ainsi dire le rêve en réalité, la théorie en pratique. La coutume n'est donc pas une répétition mécanique, dénuée de sens. Elle est bien un acte mémoriel qui met en communication et en communion différentes générations dans la durée. Elle est le lieu de ressourcement pour les peuples et donc affaire de sens et de relation active avec l'antériorité.

S'il est vrai que la répétition s'efforce autant que possible de respecter la gestuelle, la parole, l'habillement, le rituel, le matériel, l'architecture, etc., dans les communautés villageoises riveraines des forêts de dindéresso et du Kou, la coutume n'est pas figée comme nous avons pu le constater. Elle s'adapte en fonction des circonstances et du contexte global. Seul reste conforme aux origines de la tradition, pensée qui donne sens à la coutume et qui est indispensable aux liens avec la mémoire de ceux qui l'ont initié pour la cohésion au sein du groupe.

L'unanimité recherchée à travers la pratique de la coutume est fondée sur la communauté de foi, la foi étant cette réalité solide sur laquelle est fondée toute société et qui enseigne une morale, source de comportements individuels et collectifs. Elle est donc source pour la culture et l'image du groupe.

Le troisième référent à l'autoreprésentation est l'histoire qui est narration des événements et faits des générations précédentes. Cette fonction est réservée aux spécialistes que sont les griots, les forgerons et les sages, véritables archives vivantes. Et comme le disait le professeur Joseph Ki-Zerbo «Le sens de l'histoire pour les nègres est donc une dynamique où l'homme a sa place; mais il s'agit de l'homme total avec sa dimension sociale, c'est pourquoi ce sens de l'histoire est le fondement d'un patriotisme particulièrement profond. Nulle part autant que chez eux, la nation n'est composée de plus de mort que de vivant. Les vivants ne sont qu'une infime minorité astreinte à des devoirs précis à l'égard des membres de la communauté qui ne sont plus ».<sup>13</sup>

L'histoire tout comme la pratique de la coutume repose sur la même réalité solide, le sacré. Les communautés villageoises dont il est question ici se considèrent comme une histoire sacrée car dans la tradition l'homme lui-même est un être sacré. Et lorsque l'histoire est contée, l'être humain tout entier, la famille et le village jubilent, entrent en action par des pas de danse ou en congratulant le griot ou le forgeron qui conte afin qu'il déploie plus d'effort pour se souvenir de plus de faits et d'événements.

---

<sup>13</sup> KI-ZERBO, J., Repères pour l'Afrique, Op.cit, p 32.

Pour les communautés villageoises, la vénération des Ancêtres est une reconnaissance pour le service consenti par ces devanciers, leur engagement à trouver des réponses aux questions qui se posaient à eux en leur temps, leur capacité à continuer l'œuvre de leurs devanciers et la charité d'avoir posé les jalons du futur dont les générations d'aujourd'hui bénéficient. En faisant mémoire d'eux, la communauté villageoise trouve les moyens indispensables à la cohésion sociale et à l'image qu'elle offre d'elle-même aux autres communautés.

Contrairement à ce que l'on entend souvent dire, les communautés villageoises ont connu au cours des siècles, et encore aujourd'hui, un dynamisme du fait qu'ils ont la certitude de continuer l'histoire et donc prennent conscience de leur histoire et de leur responsabilité dans le présent et face au futur. En effet, lors des cultes sur les autels, l'officiant dit en s'adressant « Nous suivons vos traces » « Ki fugoma mè do », il ne s'agit pas de répéter ce que ces Ancêtres ont fait mais de s'inspirer de leurs faits et gestes pour créer l'aujourd'hui. En se rendant dans la forêt pour procéder aux sacrifices périodiques, il s'agit donc pour eux de rappeler cette mission de sauvegarde de l'environnement en général et de la forêt en particulier. Les communautés riveraines des forêts de Dindéresso et du Kou sont donc capables de renaissance et apporter leur concours à la sauvegarde et l'aménagement des forêts.

### **III. Actualisation des coutumes et autoreprésentation**

Le code coutumier qui régit la gestion de l'environnement chez les communautés villageoises riveraines révèle si besoin en était encore, que celles-ci ont su créer de par le passé. Elles ont en effet conçu et mis en place des coutumes qui ont traversé des siècles, voire des millénaires. Ces coutumes ont contribué à l'émergence de comportements nouveaux selon les époques et donc à l'image que ces communautés se donnaient d'elles-mêmes.

#### **1. Saisir le déjà-là comme base de l'autoreprésentation**

Les coutumes dont se doter les communautés villageoises riveraines et qui régissent la gestion des ressources naturelles évitent une utilisation anarchique, voire un gaspillage de ce patrimoine. Elles invitent donc l'homme à avoir un comportement digne. Elles viennent arracher l'homme au face à face avec son instinct destructeur pour lui faire prendre conscience de la nécessité de préserver et d'enrichir le « bien commun ». Les coutumes donnent à l'homme et à la communauté une image qui les met en symbiose avec leur environnement, et donc des communautés qui font partie intégrante de la nature. Elles leur donnent

aussi l'image de communautés vivantes soucieuses du respect mutuel, de l'amour du prochain et donc en quête d'un co-devenir.

Avant l'institution de toute coutume, il y a d'abord la prise de conscience individuelle et collective que ce qui se conçoit viendra consolider la cohésion communautaire et donc améliorer la représentation que la communauté se fait d'elle-même. C'est donc sur la conscience que se fonde la durée de vie des coutumes, car c'est sur la conscience que repose le respect d'autrui, l'amour pour soi, pour sa communauté et pour les autres communautés.

Les coutumes sont le fruit des réflexions, de la conception et de la création des générations passées qui permettent d'avoir une perception active de l'histoire et qui donnent sens à la vie des communautés villageoises. Chacune des traditions et des coutumes qui en découlent portent en elles des joyaux, des fruits de milliers d'années de recherche et de pratique. Elles sont donc un héritage intellectuel que l'on ne peut ignorer dès qu'il est question d'autoreprésentation. Toute communauté qui n'est pas reliée à ses racines ne peut parvenir à une autoreprésentation et donc à une véritable transformation sociale de qualité et donc au développement. La découverte du riche héritage du passé en matière de gestion des ressources naturelles est donc une tâche primordiale pour l'homme et pour le projet qui veut aménager la forêt pour les générations présentes et futur.

Les tenants des coutumes des villages riverains des forêts classées de Dindéresso et du Kou présentent leurs lieux de culte dans lesdites forêts comme des mémoriaux et à chaque fois qu'ils s'y retrouvent, ils commémorent, ils font mémoire de l'œuvre des générations passées et se rappellent ainsi leur mission. C'est pour cela ils refusent que leurs coutumes tombent, pas en tout cas en leur temps. Ils attendent des jeunes générations un appui dans la réflexion et la revalorisation des coutumes et traditions. Il s'agit donc d'un engagement aux côtés de la communauté internationale dans cette œuvre gigantesque d'actualisation des coutumes car elles sont à la base de l'autoreprésentation et de la participation efficiente des communautés à l'aménagement des forêts.

En définitive, les coutumes et traditions que certains considèrent comme des survivances sont une partie importante du patrimoine culturel. Elles sont d'autant plus importantes qu'elles relient les générations présentes à celles passées et à venir. Elles permettent ainsi une perception active de l'antériorité pour une autoreprésentation positive qui favorise l'entreprise du futur. Ignorer ce « déjà-là » dans la législation sur la gestion du foncier et des ressources forestières, c'est bâtir une maison sur du sable.

## **2. Actualiser l'esprit des coutumes**

Les coutumes et rites pratiqués dans les forêts sont fruits d'une vision du monde et des communautés villageoises. Dans la mentalité madarè, l'homme appartient à la nature qui est composée du visible et de l'invisible. L'invisible, ici est le plus important, car le plus puissant et le plus solide. A travers leurs liens avec l'invisible, les communautés villageoises sont en mesure de comparer, de prendre distance, de rectifier au besoin. Elle deviennent ainsi acteurs de leur propre histoire, artisans de leur propre identité et donc se donne une image à présenter aux autres communautés qui par leur jugement peuvent contribuer à l'améliorer. C'est ainsi que l'histoire, science des changements, donne sens à la vie. L'histoire est «le connais-toi toi-même à l'échelle des peuples»<sup>14</sup> «yèrèdon » comme disent les Bamanan.

Le désir de mieux se connaître, d'approfondir son identité en étant disposé à adapter les coutumes et traditions au temps est la pierre d'angle pour tout législateur aujourd'hui. Dans les coutumes et les rites qui les animent périodiquement, il y a cette vie, ce sens que les populations donnent à la vie, ce désir de vivre ensemble et de mieux vivre ensemble qui devraient contribuer à donner un sens profond à la loi moderne et lui conférer le respect de tous les citoyens.

Actualiser les coutumes nécessite forcément une autre vision du monde qui transcende l'économique et les besoins purement matériels. Il s'agit non seulement de connaître les coutumes, les sites et rites ainsi que les pierres d'attente pour l'enracinement de la modernité, mais aussi et surtout un essai d'interprétation des textes et gestes qui nourrissent les rituels et permettent de contrôler l'impact de l'homme sur la forêt.

Aussi, est-il important de connaître et de respecter les tenants des coutumes. Or de nos jours plusieurs notables sont réticents dès qu'il s'agit de donner des informations sur les coutumes et les rites. Leur réaction se comprend. Plusieurs chercheurs sont passés dans les villages et le résultat final a été une destruction de l'image de la communauté par un dénigrement des pratiques coutumières. A cela s'ajoute les nombreux animateurs et animatrices des projets de développement qui, au cours de leurs missions, ont pris à partie certains notables qui ont osé expliquer telle ou telle pratique. La connaissance des coutumes pour leur actualisation doit être fondée sur une confiance mutuelle et surtout sur un grand respect des notables. En ce milieu, le secret n'existe que lorsque la confiance est absente.

---

<sup>14</sup> DELATOCHE, R., La chrétienté médiévale. Un modèle de développement, p 7, Paris, Tequi, 1989.

Au niveau de la méthode, dans un premier temps, il convient de faire la genèse de la pratique. Dans quel contexte elle fut conçue, mise en place et quels sont les mécanismes qui lui ont permis de bien fonctionner et d'être conservée par la communauté. Cette méthode que l'on appelle la génétique culturelle, exige un travail de mémoire, le développement de l'imaginaire que sont l'ensemble des relations à entretenir avec ce qui n'est pas immédiatement présent et qui donne sens à l'existence humaine. L'imaginaire rétrospectif pour ce qui est des relations avec le passé, l'imaginaire prospectif pour ce qui est des relations avec l'avenir.

La génétique culturelle favorise aussi la découverte de l'aspect holistique des coutumes. En effet, les coutumes tiennent leur durée de vie du fait qu'elles irriguent les différentes composantes de la vie sociale, culturelle, politique, religieuse et économique. Cette méthode permet également de suivre les grands axes de diffusion des coutumes sur un espace bien précis et de l'utilisation qui en est faite. Elle éclaire les communautés par ses résultats sur les changements intervenus dans le temps et l'espace, met en exergue la capacité de chaque communauté à s'adapter à son époque et donc à créer de nouvelles mémoires collectives, permet de déceler les facteurs qui provoquent les changements sociaux. La génétique culturelle évite donc de mythifier les pratiques coutumières et les traditions.

### **3. Pour une meilleure autoreprésentation des communautés villageoises**

« Réussir sa mission d'homme dépend en premier de l'homme lui-même » disent les Bamanan. Les entretiens avec les notables des villages riverains des forêts classées de Dindéresso et du Kou révèlent que ceux-ci ne sont pas opposés à une actualisation des coutumes. Ils ont une vision du monde qui comporte en elle des germes de croissance et de progrès, ce qui les prédispose à une ouverture vers l'universel. La mise en veilleuse des traditions et coutumes dans la mise en œuvre de tout projet handicape sérieusement les communautés villageoises dans leur processus de transformation sociale qualitative. Il est évident que c'est à partir de sa propre identité que l'on prend sa place dans le monde. En effet, c'est à partir de la prise de conscience de soi et de la formation de l'esprit que l'on aboutit à la construction de sa propre image et d'une personnalité mûre et authentique et que l'on retrouve sa stabilité et la confiance en soi. Seule une communauté authentique est en mesure de se renouveler en corrigeant les défauts de l'image qu'elle se donne d'elle-même à autrui culturel.

Il s'agit de tirer le meilleur de soi-même à partir de la méditation sur ses racines et de la redécouverte des valeurs enfouies sous des siècles de recherches et de souffrances pour contribuer à l'universel en construction. C'est en honorant sa culture que l'on peut honorer les autres cultures. En interrogeant les

coutumes régissant la gestion des ressources naturelles de son ethnie, c'est du coup se poser des questions sur celles des autres peuples. Cette démarche permet aux autorités la relecture des textes en matière de gestion de l'environnement afin de permettre aux populations de faire de l'aménagement des forêts notamment un moyen de renouvellement de la représentation qu'elles se font d'elles-mêmes.

L'autoreprésentation des communautés villageoises riveraines par l'aménagement des forêts vise en définitive à redonner confiance à celles-ci. Elles sont pleinement conscientes aujourd'hui de leur responsabilité dans la sauvegarde et l'aménagement des forêts.

La confiance, on ne le dira jamais assez, se fonde sur l'expérience acquise par une personne ou une communauté et qui permet d'avancer vers de nouvelles valeurs. Aussi, est-elle en grande partie le fruit de l'autorité et de l'amour. En effet, se sentir aimé par l'autre peut dissiper, souvent lentement les doutes sur ses propres capacités. Et tout comme l'individu, la confiance permet à une communauté ou à une collectivité de s'exprimer debout, librement et avec conviction que l'on peut surmonter toutes les épreuves.

La confiance offre cette joie intérieure puisqu'elle permet à l'individu et au groupe de participer à la transformation positive de leur monde et du monde. Elle dépend donc de la façon de penser et c'est sur cela qu'il a fallu travailler au sein des villages riverains des forêts de Dindéresso et du Kou.

Les notables des différents villages sont convaincus que traditions et modernité vont ensemble. De l'ancien, il est possible de créer du nouveau. N'est-ce pas cela la culture? Sans ces forêts, l'identité des villages riverains serait entamée. Les aider à contribuer à l'aménagement des forêts à partir des expériences dont les uns et les autres ont hérité, c'est leur permettre de construire au présent une identité qui soit conforme à l'environnement local et universel. C'est leur permettre de se faire une autoreprésentation, de se renouveler et d'apporter à l'universel ce qu'ils ont pu acquérir comme expérience par ce processus de quête identitaire.

## **Conclusion**

La prise de conscience des menaces qui pèsent sur la planète et sur l'avenir de l'humanité exige de chaque Etat et de chaque communauté humaine un effort soutenu dans la préservation des ressources naturelles.

Au Burkina Faso tout comme dans les différents Etats sahéliens, les populations se sont engagées, depuis la grande sécheresse des années 70, dans

plusieurs activités qui visent à limiter la progression du désert. Cependant, les résultats sont bien en deçà des efforts fournis. Il ressort, à l'analyse, que les méthodes et stratégies jusqu'à présent appliquées comportent de sérieuses lacunes. L'une des lacunes, qui est peut-être la plus importante est l'ignorance ou la non prise en compte des traditions et coutumes dans les différentes politiques environnementales. Or toute communauté qui se constitue se dote obligatoirement d'un ensemble de règles et pratiques qui régissent les comportements individuels et collectifs et qui donne image à la communauté en construction et lui confère sa personnalité.

Les coutumes des villages riverains des forêts classées de Dindéresso et du kou ne sont pas que des manières d'agir. Elles sont surtout une marque d'appartenance à un groupe et aussi un pont jeté entre les Ancêtres de l'au-delà et leurs descendants. Ces coutumes sont raisonnables, conformes à l'ordre public et donc humaines. En outre, elles sont garantes de la décentralisation et de l'autonomie villageoise et consolident donc le processus d'intégration des familles et des villages au nom du grand Esprit Do. L'environnement dans ces communautés étant considéré comme un « bien commun » et donc sacré, les coutumes qui régissent sa gestion sont presque similaires d'une communauté villageoise à l'autre. Elles peuvent ainsi constituer un tremplin pour tout projet d'aménagement du terroir ou de la forêt. En tout cas, le projet d'aménagement participatif des forêts classées de Dindéresso et du Kou y a cru et fait des coutumes des villages riverains une assise afin d'assurer une durée et une durabilité de son œuvre. Cette approche a redonné confiance à ces populations qui, du coup, se représentent à nouveau comme des communautés capables d'une bonne gestion des ressources naturelles, à l'image des générations qui les ont précédées. La mise à profit des coutumes dans l'aménagement des forêts est en définitive une quête pour les populations de la confiance érodée depuis la période coloniale. Cette méthode vise la formation de l'esprit, de la conscience pour aboutir à la construction d'une personnalité mûre et authentique, c'est-à-dire une personnalité qui trouve en elle-même les éléments de sa propre métamorphose pour des communautés plus épanouies, des communautés qui ont jeté leurs béquilles pour marcher sur leurs propres pieds.

**Je vous remercie**

## **BIBLIOGRAPHIE**

BARTHOLOMEOS 1<sup>er</sup>, *Message lors de la clôture de la campagne du conseil oéumunique des Eglises (COE) en faveur de la protection de l'environnement*, in *Episkepsis*, n° 542 31-03-1997 pp 11-12.

BARTHOLOMEOS 1<sup>er</sup>, *Message lors de la clôture de la campagne du conseil oecuménique des Eglises (COE) en faveur de la protection de l'environnement*, in *Episkepsis*, n° 542 31-03-1997 pp 11-12.

BARTHLOMEOS 1<sup>er</sup>, *Message pour la journée de protection de l'environnement naturel*, in *Episkepsio*, n°561, 30-09-1998.

BARRIERE, M., *terre patrimoine commun. La science au service de l'environnement*, Paris, la découverte, 1992, 196 p.

KI-ZERBO, J., *A quand l'Afrique ? Entretien avec René Holenstein*, Edition de L'Aube, 2003, 199p.

LESOURD, J., (PB), *La société et la famille chez les Bobofing*, 1930, dact

LESOURD et GODEFROY, M., (PB) *organisation générale de la famille Bobofing*, 1936, 25 p dact ;

LEMOAL, G., *Les Bobo Nature et fonction des masques*, Paris, ORSTOM, 1980, 535p.

LE ROY, E., *Le jeu des lois. Une anthropologie « dynamique » du droit. L.G.D.J., Droit et société*, Paris, 1999, 415p.

LÊ THAN KHOÏ, *Culture, créativité et développement*, Paris, l'Harmattan, 1992, 224 p.

NIAGATE, B., *Chasse, conservation et gestion de la faune sauvage, Bamako colloque international sur la chasse traditionnelle en Afrique de l'Ouest*, 27-29 mai 2005.

NTY, M., *Le totémisme, les interdits et les évitements de l'univers du chasseur, Bamako colloque international sur la chasse traditionnelle en Afrique de l'Ouest, 27-29 mai 2005.*

PAFDK/007., *Rapport d'étude sur la mise en pratique des coutumes dans les forêts classées de Dinderesso et du Kou,* présenté par SANOU Doti Bruno, février 2006

PAFDK/007., *Rapport d'étude sur le coutumier en matière de gestion des forêts,* présenté par SANOU Doti Bruno, Septembre 2005

PAFDK.BKF/007, *Rapport de synthèse du recensement des exploitants agricoles forêt classée de Dindéresso,* Mai 2003.

PAFDK.BKF/007 *Règles de gestion de l'environnement écologique selon les coutumes Bobo : cas de villages localisées dans le bassin versant du Kou, département de Bobo-Dioulasso (province du Houet) présenté par Saïdou SANOU et Albert SANON, d'ODEC, juillet 2003.*

PAFDK.BKF/007 *Résultats du traitement des données de l'inventaire forestier réalisé dans la forêt classée du Kou. Rapport présenté par Sia Coulibaly, novembre 2003.*

PEELMAN, A., *L'inculturation. L'Eglise et les cultures,* Paris, Desclée, 1988, 197p.

SANON, A., *Que deviennent nos traditions,* in *Lamogoya*, n°3, janvier 1968, pp33-44.

SANON, A.T., *Tierce Eglise, ma mère ou la conversion d'une communauté païenne au Christ*, Paris, ICP, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, 1970, 431p.

SANON, G., *L'école et mon village*, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle en sociologie, Strasbourg, 1983.

SANON, G., *Le monde comme dehors et dedans, Essai sur la philosophie madarè*, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Strasbourg, 1980.

SANOU, D.B., *Le chasseur dans la communauté madarè de Sya au Burkina Faso : organisateur du village à travers la découverte et la pratique de l'initiation*, Bamako colloque international sur la chasse traditionnelle en Afrique de l'Ouest, 27-29 mai 2005.

SANOU, D.B., *Le chasseur traditionnel, un partenaire sûr dans l'éducation environnementale dans l'ouest du Burkina Faso*, Bobo-Dioulasso, FORUM PLANET'ERE 18-26 juillet 2005.

SANOU, D.B et TRAORE, Y., *Culture et sauvegarde de l'environnement. Essai d'une méthode d'approche des communautés par la génétique culturelle* Edition CAD, 1999, 174p.

SANOU, D.B, (sous la direction de) *Communautés villageoises de la province du Houet et projet BKF/007 .PAFDK. Un exemple de partenariat pour l'aménagement des forêts classées de Dindereso et du Kou*, CAD, 2004, 135p.

SANON, S.M., *Bobo-Dioulasso ou Sia*, Imprimerie de la savane;

SANON, S., *Les fêtes indigènes*, in Bulletin de l'enseignement de l'Afrique occidentale française, Gorée, 22<sup>e</sup> année, n°84, juillet-décembre, 1933, pp 220-229 ;

TAMKO, V.A.M., *Les droits coutumiers africains appartiennent à un même système de droit*, in *le messager* 5/7/2005.

THICH, N, H., *La plénitude de l'instant*, Paris, Marabout, 1994, 130p.

TOBIN,B., *Le droit coutumier comme fondement du consentement préalable en connaissance de cause des communautés locales et autochtones, atelier international d'experts sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages résultant de leur utilisation*, Université des Nations-Unies juillet 2005.

TRAORE, D., *Les Bobofing, moeurs et coutumes*, sl, 1946, 18p, ms

TRAORE, D., *Notes sur le royaume manding de Bobo-Dioulasso*, in *éducation africaine*, n°96, janvier-juin 1937, pp 58-77 ;

WARE, K., *De la création au créateur*, in *Revue chemin*, n°51 Le, Gorze et Béthanie, 15 juin 2001.

WARE, K., *De la création au créateur:La présence de l'homme prêtre de la création*, in *Revue Le chemin*, n°52, Gorze et Béthanie, 15 septembre 2001.

ZANDA, S.S., *définition du droit coutumier*, Institut suisse de droit comparé, Zürich septembre 2005.